

Monsieur le Ministre de la Santé
et de la Protection Sociale
8, avenue de Ségur,
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de nous adresser à vous en tant que Ministre de Tutelle de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), afin d'attirer votre attention sur les difficultés que nous rencontrons pour exercer nos métiers. Nos métiers qui sont au service de la population pour assurer des séjours et des soins de qualité.

Nous travaillons à l'hôpital René Muret Bigottini (gériatrie) de l'AP-HP, situé sur les communes de Sevran et d'Aulnay sous Bois en Seine Saint Denis (93).

Nous apprécions, toutes et tous, l'intérêt que vous avez porté à la gériatrie. En effet, les dispositions de votre « Plan Canicule » ont amené à l'évolution de nos infrastructures. Mais le problème, dont nous souhaitons vous alerter, est essentiellement sur le manque d'effectif.

Nous travaillons bien souvent en dessous de l'effectif requis (qui nous semble bien maigre pour assurer nos missions), voire de trop nombreuses fois en dessous de l'effectif du service minimum.

Nous constatons une charge de travail croissante :

- Des patients de plus en plus « lourds », qui impose une charge de travail plus importante (poly pathologie)
- Des postes non remplacés après le départ d'agents (retraites, mutations, etc.)
- Du fait de la décentralisation du siège de l'AP-HP, de plus en plus de dossiers à gérer

A cela s'ajoute :

- Un épuisement physique et moral important (environ 10 % du personnel est en restriction médicale)
- Le personnel en restriction est compté entièrement sur les plannings
- Une politique de menaces et de sanctions appliquées par notre direction locale, au lieu de travailler en osmose devant les difficultés croissantes de manque d'effectif
- Un mutisme de nos directions locales et générales à nos problèmes

Nous sommes au bord du gouffre, et souhaitons attirer tous particulièrement votre attention sur une situation dramatique, les soins, l'hygiène et la sécurité ne peuvent plus être assurés. La lourde responsabilité des agents vis-à-vis des patients, n'est humainement plus possible, il ne devra donc pas leur être reproché la faute professionnelle, « à l'impossible nul n'est tenu ».

Tout comme vous, nous espérons qu'il n'y aura pas de catastrophe sanitaire cet été, avec l'ouverture de lits supplémentaires conformément au plan d'urgence. Nous serons dans l'incapacité à le gérer dans ce contexte

Merci de l'attention que vous porterez à nos doléances.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.